

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU C.I.F.

(extrait du procès-verbal de la réunion du Jeudi 15 Janvier 2009)

Sous la présidence de : M.
Clément SCANSAROLI
(Président)

Secrétaire de séance : M. Jean
Pierre PEGURRI (Secrétaire
Général)

Etaient présents : MM. Patrice
ROY (Trésorier Général) – Roger
GRENIER – Gérard PHILIPPE –
Jacques REGNIER – Henri ROEHR
(Vice- Présidents).

MM. Dominique BERNEAU –
Bernard BOTTEMER – Lucien
BOUNIOL – Claude CRAMETE –
Christian DAGUE – Mme Josette
DA SILVA PEREIRA – Mlle Céline
HUTSEBAUT – MM. Jean François
MAILLET – Raymond MARGNOUX
– Robert PERBOIRE. (Membres).

Assistaient également à la
séance : M. Francis COQUOZ
(Conseiller Technique Régional) –
Mlle Maryvonne DAUMARD
(Secrétariat).

Etaient excusés : Mme Aude
LEFORT-KOVATCHEVITCH – MM.
Marc ANSERMIN – Gérard
DJIZMEDJIAN – Gilles GUERA
(membres).

MM : Mario BELTRAME – André
BERTAU – René JARLAUD – Michel
LEFORT (membres d'honneur)

La séance est ouverte à 18 H 00.

Le procès-verbal de la séance du
16 Octobre 2008 EST ADOPTE A
L'UNANIMITE.

Après avoir souhaité ses vœux de
bonne année aux membres du

Comité Directeur présents,
Clément SCANSAROLI devait
préciser les noms des membres
absents (voir ci-dessus) et
indiquer que M. Gérard
DJIZMEDJIAN, est hospitalisé
suite à une chute. Des vœux de
prompt rétablissement sont
adressés par le Comité Directeur à
leur collègue.

En outre, le Président devait après
un tour d'horizon sur la saison
écoulée se déclarer satisfait des
résultats obtenus par nos licenciés
et ce dans les différentes
disciplines et rappeler le titre de
Champion de France Juniors de
cyclo-cross, obtenu le week-end
précédent à PONTCHATEAU, par
Alexandre BILLON, membre du
C.M.AUBERVILLIERS 93. Francis
COQUOZ (CTR) invité à
s'exprimer, narre le
comportement de nos
ressortissants à ces mêmes
championnats nationaux en
précisant les places obtenues par
les uns et les autres. Profitant de
cette intervention, le CTR devait
passer en revue l'ensemble de la
saison 2008 pour les diverses
disciplines.

Enfin, Clément SCANSAROLI,
devait rappeler aussi la tenue de
l'Assemblée Générale le Samedi
15 Janvier 2009, en précisant que
cette dernière était électorale afin
de renouveler le Comité
Directeur. La parole était donnée
ensuite au Trésorier Général pour
la partie financière.

FINANCES

Patrice ROY présente les comptes
de fin d'exercice arrêtés au 31
Octobre 2008. Concernant la
conception bilancielle, le trésorier
général fait part qu'une
réévaluation de l'actif immobilisé
a été effectué en accord avec
notre commissaire aux comptes
sur des estimations de décembre
2008 et selon les lois régissant ces
ajustements autorisés tous les
huit ans. Le responsable des
finances régionales attire
également l'attention de ses
collègues sur l'augmentation de
notre fonds de roulement négatif.

Au niveau du rapprochement
budgétaire, le trésorier général
décompose les différents
chapitres insistant notamment sur
la baisse de nos recettes de base
et de nos subventions. Compte
tenu de la caractéristique
spécifique à la liquidation du
journal, Patrice ROY précise que le
cumul des dépenses s'avère
quasiment conforme au
prévisionnel, le dépassement
enregistré au niveau des
manifestations sportives portant
sur des actions réalisées
subventionnées et sur le pôle
espoirs. A l'issue de cette
présentation, le trésorier général
répond aux questions de ses
collègues du comité directeur.

Le président Clément SCANSAROLI
met ensuite aux voix pour
approbation :

1) La réévaluation de l'immeuble,
qui est ADOPTEE A L'UNANIMITE.

2) Les comptes de fin d'exercice, sont ADOPTES à la MAJORITE (3 abstentions).

Dans un second temps, Patrice ROY présente le projet de budget prévisionnel 2008-2009 qui devra être validé par l'Assemblée Générale. Après les explications relatives à ce projet, le Trésorier fait état d'une lettre adressée par le commissaire aux comptes demandant la mise en place d'un plan de redressement des finances régionales sur les quatre prochaines années. Le trésorier présente donc un document rédigé en collaboration avec ce dernier dégageant chaque année une marge d'auto financement de 40 KE.

Le président procède ensuite à l'approbation du budget prévisionnel lequel est ADOPTE à la MAJORITE (2 abstentions) et du plan de redressement approuvé également à la MAJORITE (1 abstention).

QUESTIONS DIVERSES

Les engagements.

*Se pose la question des « priorités de passage » avec la prise des engagements par internet, pour les cinq premières associations les plus organisatrices ayant bénéficié de cette décision du Comité Directeur pour les récompenser. Compte tenu des problèmes concernant cette disposition et vu le peu d'épreuves dites « complètes », le

Comité Directeur après interventions des membres sur le sujet, est appelé à se prononcer pour l'abrogation de cette décision. (MAJORITE) (1 abstention.)

Pour ce même chapitre, la question sur une éventuelle modification des ordres de passages différents pour les épreuves se déroulant en semi-nocturne en semaine dont les engagements sont réceptionnés avec le dimanche suivant pour les épreuves du jeudi à ce dimanche et avec le dimanche précédent pour les épreuves se déroulant de ce dimanche au mercredi inclus, n'est pas retenue compte tenu que ces dernières limitées d'ailleurs....sont parfois incomplètes. (MAJORITE) (2 contre).

*Sur une demande de Jean François MAILLET, concernant le maintien ou non du système d'engagements mis en place par le C.I.F., alors que la FFC a créé le sien pour l'ensemble des Comités Régionaux, une discussion se déroule sur le sujet, à l'issue de laquelle notre système d'engagements n'étant opérationnel que depuis presque un an et donnant satisfaction d'une part et d'autre part aussi en raison des frais générés non amortis, pour sa mise en place, il est décidé de poursuivre en 2009 la réception des engagements par nos soins.

*Le Président, rappelle les diverses questions posées lors des réunions départementales auxquelles il a participé en compagnie de membres du Comité Directeur. Questions qu'il a abordées le 8 Janvier dernier au cours d'une réunion au CIF regroupant des membres du bureau et des présidents de CDC, portant entre autres, sur la formation de base des arbitres à l'échelon départemental etc..

En outre, à la demande de suppression par les Présidents des CDC présents à la réunion précitée, du Championnat Régional C.L.M. par équipes JUNIORS et du Critérium C.L.M. par équipes cadets, compte tenu du peu d'équipes engagées, le Comité Directeur saisi de cette question décide à l'unanimité la suppression de ces deux épreuves.

Diverses autres questions sont posées par les membres auxquelles des réponses sont formulées.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 00.

Jean Pierre PEGURRI
Secrétaire Général du C.I.F./F.F.C.